

P1D – 16/01/2020

NOTE D'INFORMATION

**Exercice des fonctions à temps partiel
des personnels enseignants du premier degré**

Année scolaire 2020-2021

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Référence : bulletin académique n° 838 du 6 janvier 2020

Dossier suivi par : Gabriel DUBOC (04 90 27 76 62)

J'attire votre attention sur le bulletin académique n° 838 du 6 janvier 2020 relatif à l'exercice des fonctions à temps partiel des personnels enseignants du premier degré au titre de l'année scolaire 2020-2021.

La procédure de recueil des demandes ou des renouvellements se fera obligatoirement par l'intermédiaire **d'une saisie informatique** sur un serveur dont l'adresse est indiquée dans le guide d'utilisation (pour rappel : <https://appli.ac-aix-marseille.fr/gestiontp>)

L'application sera ouverte du **20 janvier au 20 février 2020**.

Une campagne d'entretien pour les demandes de temps partiels sur autorisation devrait avoir lieu **les mercredis 18 et 25 mars 2020**.

Attention :

- Sont concernés par cette circulaire, tous les personnels enseignants du premier degré souhaitant travailler à temps partiel à la rentrée 2020 **y compris ceux dont la tacite reconduction est toujours en vigueur**.
Toute absence de saisie entrainera une réintégration de l'agent à temps complet au 01/09/2020.
Les agents qui souhaitent effectivement réintégrer leur fonction à temps complet à la rentrée, sont invités à le signaler à leur gestionnaire via I-Prof.
- Certaines fonctions, associées à des contextes précis ne sont pas toujours compatibles avec un exercice à temps partiel. Il s'agit des fonctions :
 - de direction,
 - d'enseignant sur poste spécialisé ASH,
 - de maître formateur,
 - d'enseignant en UPE2A,
 - de titulaire remplaçant ou de brigade de formation.
 - d'enseignant en classes dédoublées.

Rappel des règles :

- Les directeurs d'école peuvent bénéficier d'un temps partiel à 75% à la condition de s'engager auprès de l'administration à assurer leur fonction par une disponibilité, voire une présence quotidienne.
- Il sera procédé à un examen d'opportunité de l'exercice à temps partiel compte tenu de chaque situation individuelle en appréciant la compatibilité avec les fonctions exercées. Si l'incompatibilité est attestée, le demandeur pourra soit renoncer à sa demande, soit bénéficier éventuellement d'une affectation temporaire le temps de la durée de son temps partiel (poste d'adjoint en école maternelle ou élémentaire) soit se voir proposer l'exercice d'une quotité modifiée.
- La modalité de temps partiel annualisé n'est pas compatible avec les fonctions de direction, d'enseignant sur poste spécialisé ASH, de maître-formateur et d'enseignant en UPE2A.

Certaines positions (détachement, disponibilité, congé parental, nouveaux entrants en Vaucluse...) ne permettent pas la saisie dans l'application. Les personnels concernés sont invités à se rapprocher de leur gestionnaire.

NOUVEAU

Pour connaître le calcul du surcoût mensuel de la surcotisation pour ceux qui souhaitent surcotiser pendant le temps partiel, un bouton « Calcul de la surcotisation pension civile pour un temps partiel » est disponible dans l'application DTP1D, il suffit de cliquer dessus.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du pôle 1^{er} degré

ETAPE 1 : Se connecter à l'application et saisir son identifiant et son mot de passe

<https://appli.ac-aix-marseille.fr/gestiontp>



Ecran de connexion aux applications académiques

ETAPE 2 : Compléter votre demande

La saisie de votre demande se fait en 4 étapes.

1. Etat de votre situation connue
2. Saisie de votre emploi du temps (si cela est possible)
3. Saisie de votre demande de T.P.
4. Récapitulatif et validation

/!\ Vous ne pouvez accéder aux étapes 2-3-4 que si vous validez avoir pris connaissance de la circulaire académique.

Ma situation actuelle >>> Mon emploi du temps >>> Ma demande de T.P. >>> Récapitulatif et validation

Identité

Nom: [REDACTED] Prénom: [REDACTED] Date de naissance: [REDACTED]
Nom de naissance: [REDACTED] Grade: [REDACTED]
Ecole de rattachement: [REDACTED]

Ma dernière situation connue au 28/02/2017

Position: EN ACTIVITE

P/S	Etablissement	Quotité	Nature du support
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

Je suis cette année en Temps Partiel annualisé

En cochant cette case, je confirme avoir bien pris connaissance de la [circulaire relative au temps partiel](#)

Saisie de mon emploi du temps

Ecran « Ma situation actuelle »

La saisie de votre emploi du temps est basée sur votre affectation actuelle.

**!/ \ Vous ne pouvez saisir qu'une seule demi-journée en TAP (Temps d'Activité Périscolaire)
Ceci concerne les enseignants étant sur plusieurs écoles.**

Ma situation actuelle >>> Mon emploi du temps >>> Ma demande de T.P. >>> Récapitulatif et validation

Identité

Nom: [REDACTED] Prénom: [REDACTED] Date de naissance: [REDACTED]
 Nom de naissance: [REDACTED] Grade: PROFESSEUR DES ECOLES CLASSE NORMALE
 Ecole de rattachement: [REDACTED]

Emploi du temps détaillé

	Matin		Après-midi	
Lundi	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	[REDACTED]	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	[REDACTED]
Mardi	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	[REDACTED]	TAP	[REDACTED]
Mercredi	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	[REDACTED]		[REDACTED]
Jedi	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	[REDACTED]	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	[REDACTED]
Vendredi	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	[REDACTED]	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	[REDACTED]

Ma situation Télécharger la circulaire relative au temps partiel Saisie de ma demande de TP

Ecran « Mon emploi du temps »

La saisie de votre demande de temps partiel varie en fonction de l’objet et du nombre de jours libérés souhaités.

/!\ Pour plus de détails sur les différentes demandes possibles, merci de vous référer à la circulaire.

Ma situation actuelle >>>
Mon emploi du temps >>>
Ma demande de T.P. >>>
Récapitulatif et validation

Identité

Nom: [REDACTED] Prénom: [REDACTED] Date de naissance: [REDACTED]
 Nom de naissance: [REDACTED] Grade: PROFESSEUR DES ECOLES CLASSE NORMALE
 Ecole de rattachement: [REDACTED]

Demande temps partiel

Objet de la demande de temps partiel
 TP de droit hebdomadaire: pour élever enfant de moins de [REDACTED]

Selectionner le nombre de jour libéré souhaité
 1 jour libéré

Rappels de la note départementale

Les enseignants devront renseigner les journées qu'ils souhaitent libérer à leur IEN au moment de la saisie des vœux.
 En cas d'impossibilité du vœu principale, votre IEN étudiera le vœu secondaire.

Note supplémentaire

Votre souhait de journée libérée n'engage pas l'administration et doit recevoir l'accord de principe de votre IEN de circonscription. Le choix sur une demi-journée (précisée en *) précédant le TAP Oblige la libération du mercredi matin.

Vœu	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
principal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> *	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
secondaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> *	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pensez-vous participer au mouvement ?

Oui
 Non

Si votre enfant a 3 ans durant l'année scolaire 2017-2018, désirez vous reprendre à temps complet le jour de ses trois ans ?

Oui
 Non

Mon emploi du temps

[Télécharger la circulaire relative au temps partiel](#)

Récapitulatif et validation

Le récapitulatif rappelle toutes les informations que vous avez saisies (emploi et demande).

Elle vous permet aussi d’avoir une simulation du calcul de votre quotité.

**!/ Pour que votre demande soit prise en compte vous devez la valider !
Vous ne pourrez plus en faire de nouvelles.**

Ma situation actuelle >>
Mon emploi du temps >>
Ma demande de T.P. >>
Récapitulatif et validation

Identité

Nom: [REDACTED] Prénom: [REDACTED] Date de naissance: [REDACTED]
 Nom de naissance: [REDACTED] Grade: PROFESSEUR DES ECOLES CLASSE NORMALE
 Ecole de rattachement: [REDACTED]

Récapitulatif de votre demande

Votre emploi du temps actuel

	Matin	Après-midi
Lundi	03:00	03:00
Mardi	03:00	00:00
Mercredi	03:00	00:00
Jeudi	03:00	03:00
Vendredi	03:00	03:00
Samedi	00:00	00:00

Demande temps partiel

TP de droit hebdomadaire: pour élever enfant de moins de trois ans. 1 jour libéré

Voeu	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
principal		x	x		
secondaire				x	

Réponses aux questions

Pensez-vous participer au mouvement ? Non
 Si votre enfant a 3 ans durant l'année scolaire 2017-2018, désirez vous reprendre à temps complet le jour de ses trois ans ? Non

Calcul de la quotité de service

La simulation est basée sur les informations saisies ou connues ce jour. Une journée libérée avec heures complémentaires faites sera payée à 85.70%

① Pour le voeu principal	75%
② Pour le voeu secondaire	75%

Ma demande de TP

Télécharger la circulaire relative au temps partiel

Valider ma demande